

Mardi 7 janvier 2020

Sirènes installées à Auriol : des essais sonores auront lieu ce mardi 7 janvier 2020 à 15h30

Le **Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP)** permet d'avertir les personnes d'un danger imminent au moyen de sirènes. Ce mardi 7 janvier 2020, à 15h30, des tests sonores de bon fonctionnement seront effectués à Auriol. Une opération qui sera renouvelée ensuite chaque premier mercredi du mois.

Ces essais sonores se dérouleront sur le toit de la mairie, **Place de la Libération** à Auriol.

Aucun comportement particulier n'est attendu de la part de la population lors de ces essais.

Pour mémoire, le signal national d'alerte comporte trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un silence. Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.

Le déploiement du SAIP a pour objectif de couvrir les zones d'alertes identifiées comme prioritaires sur l'ensemble du territoire national. Ces sirènes sont positionnées sur les bassins de risques. Le dispositif intègre des sites existants (sirènes de l'ancien réseau national d'alerte ou appartenant aux communes), mais également de nouveaux sites positionnés dans des zones d'alerte dépourvues de moyens.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13